

La digitalisation des achats

Objectifs de formation

- Digitaliser les achats

Objectifs pédagogiques

- Caractériser la digitalisation
- Identifier la mise en place de la digitalisation dans son entreprise
- Présenter son projet de digitalisation ainsi que les étapes à suivre

Durée : 03 jours -21 heures

Mise à jour le : 11 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

1695 €

Dates :

Les 02, 09, 16 Décembre 2026

Les 09, 16, 23 Mars 2027

Les 11, 18, 25 Mai 2027

Les 14, 21, 28 Septembre 2027

Prérequis

- Aucun

Public

- Équipe voulant mettre en place la digitalisation des achats dans son entreprise

Programme

Définir la digitalisation

- Qu'est ce que la digitalisation ?
- Quels impacts sur l'entreprise ?

Caractériser les enjeux de la digitalisation

- Les termes spécifiques à la digitalisation
- Pourquoi faire de la digitalisation ?
- Digitalisation et achats : présentation / avantages et inconvénients

Définir la digitalisation dans les achats

- Digitalisation et achats : présentation / avantages et inconvénients
- Impact de la digitalisation sur le processus achat

Caractériser la mise en place de la digitalisation des achats

- Étapes pour la digitalisation des achats

Caractériser les ERP + relations fournisseurs

- Caractériser les ERP achat
- Relations fournisseurs grâce à la digitalisation

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices d'applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l'issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions

- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.